



Commission de l'éducation et de la formation

3121 - Construction et restructuration des collèges publics

Restructuration de la demi-pension du collège Georges Holderith à Lauterbourg

Rapport n° CP/2014/158

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux

Résumé :

Le Conseil Général entreprend la reconstruction de la demi-pension du collège Georges Holderith à Lauterbourg.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la validation de l'avant-projet définitif

Le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé de restructurer la demi-pension du collège Georges Holderith à Lauterbourg. L'actuelle demi-pension, d'environ 500 m² SHON, dispose d'une cuisine vétuste ne répondant plus aux standards actuels d'hygiène et de sécurité, et souffre d'un fonctionnement obsolète « mode service à table » qui ne correspond plus au fonctionnement des demi-pensions des collèges du Département.

Le marché de maîtrise d'œuvre, notifié le 15 avril 2013, a été confié à l'équipe d'architectes **WEBER & KEILING** associée aux bureaux d'études E3 ECONOMIE - SNC LAVALIN - EURO SOUND PROJECT - LINDER PAYSAGE - ECOTRAL.

Le projet est basé sur la construction d'un nouveau bâtiment demi-pension, avec démolition de l'actuel demi-pension et du bâtiment atelier vétuste adjacent (surface démolie : 1132 m², surface créée à l'occasion du projet : 1326 m²).

La capacité de restauration sera calibrée à 400 repas par jour, et la nouvelle salle de restauration des collégiens comportera 140 places pour une surface de 218 m². Une salle à manger de 40 places (49 m²) sera dédiée aux enfants de maternelle.

Le nouveau bâtiment demi-pension qui comporte une nouvelle chaufferie représente une surface utile de 605 m².

Outre la reconstruction du restaurant scolaire, le projet intègre également :

- des améliorations pour la vie scolaire dans l'externat: la création d'un foyer de 60 m²,
- un complément de 2 salles de classe banalisées de 60 m²,
- la création d'un abri cycles couvert de 40 places,
- la création d'une galerie de liaison entre l'externat et la demi-pension, constituant une surface de préau d'au total 260 m² pour le collège,
- la création d'un atelier agent de 32 m² intégré dans le nouveau bâtiment demi-pension,
- l'aménagement d'une cour de service et d'une zone de stationnement pour 20 véhicules à l'intérieur de l'enceinte du collège.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 2.950.000 € HT valeur APD décembre 2013.

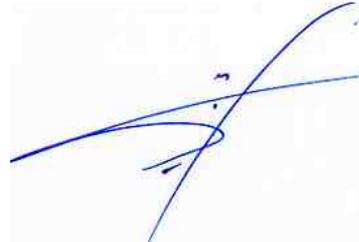
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- *d'approuver l'avant-projet-définitif de l'opération de reconstruction de la demi-pension du collègue Georges Holderith à Lauterbourg,*
- *d'approuver le coût prévisionnel définitif des travaux à 2.950.000 € HT, valeur décembre 2013.*

Strasbourg, le 17/02/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL